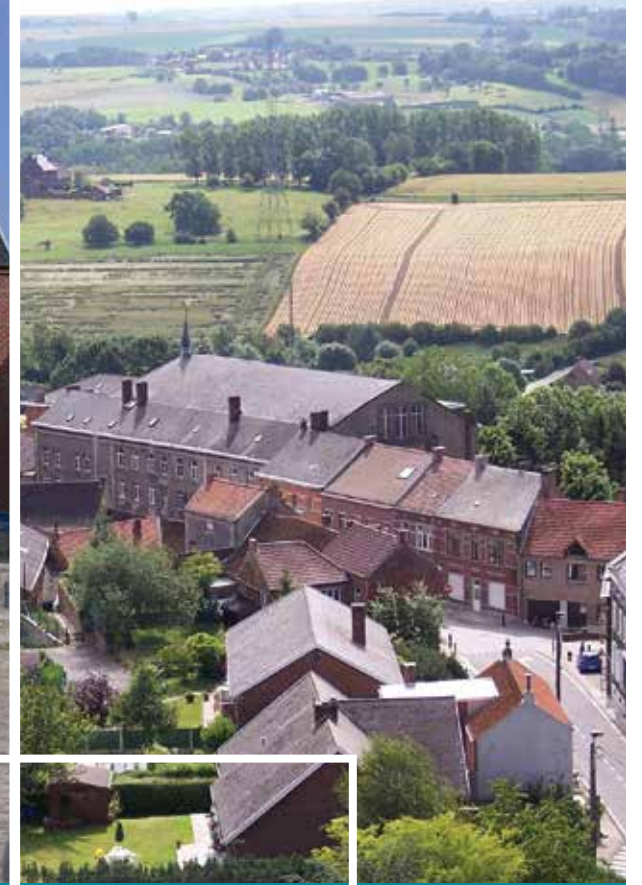


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Janvier 2019



n°162

sommaire



RURALITÉ



URBANISME



BUDGET

EDITO

Une nouvelle année, une nouvelle équipe

En tout premier lieu, permettez-moi de vous présenter au nom du Collège communal et du Conseil communal mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle et surtout ...surtout une bonne santé car c'est grâce à elle que vous pourrez réaliser tous vos souhaits et vos projets pour 2019.

A la suite des élections du mois d'octobre, un nouveau conseil a été installé ce 3 décembre 2018. Un conseil en grande partie renouvelé avec le remplacement de 8 conseillers sur 17 mais aussi, il faut le souligner, une représentation féminine particulièrement remarquable.

C'est aussi pour moi, l'occasion de remercier les membres de l'ancien Conseil communal pour leur travail et leur disponibilité au service de la Commune.

Au Collège, aussi de grands changements avec 4 nouveaux échevins sur les 6 membres et nous pouvons dire que nous sommes une commune exemplaire avec un équilibre hommes/femmes.

Alors quand nous entendons les discours populistes affirmant qu'une élection ne change rien.

Eh bien à Ittre, comme vous pouvez le constater, c'est faux.

Mais tant de changements, pour faire de la même manière ?

Non, car nous pensons que le temps des discussions, et souvent de très longues discussions, de remise en question systématique est dépassé.

Dépassé car cette nouvelle législature va être confrontée très rapidement à de nombreux défis :

Défis financiers, défis sociaux, défis urbanistiques, défis économiques, défis éducatifs, défis de la ruralité, défis de la mobilité, défis culturels et bien sûr défis écologiques.

Et face à cette énorme tâche et la complexité de plus en plus grande dans une gestion communale, je peux vous garantir que les membres du Collège vont retrousser leurs manches et faire avancer les différents projets en ayant toujours en tête l'intérêt de la commune et de nos concitoyens.

Nous vous souhaitons une bonne et très heureuse année 2019.



> Pour le Collège

Christian FAYT, Bourgmestre



LE COLLÈGE COMMUNAL

CHRISTIAN FAYT - BOURGMESTRE



- Rue Cardinal Mercier, 38, 1460 Ittre - Virginal
- 0473/78 32 68 - christian.fayt@live.be – c.fayt@ittre.be

Affaires générales - Sécurité - Personnel et Ressources Humaines - Population - Etat civil - Information - Communication - Enseignement - Extrascolaire - Culture - Tourisme - Patrimoine - Fêtes locales - Associations patriotiques - Cultes - Aïnés

PASCAL HENRY - 1^{ER} ÉCHEVIN



- Rue du Bois de la Houssière 68, 1460 Ittre - Virginal
- 0495/52 36 15 – p.henry@ittre.be

Urbanisme - Aménagement du territoire - Logement - Régie foncière - Nouvelles technologies

FABIENNE MOLLAERT - 2^{ÈME} ÉCHEVINE



- Rue Arthur Brancart 54, 1460 Ittre - Virginal
- 0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Énergie - Environnement et transition écologique - Mobilité - Participation et budget participatif

LINDSAY GOREZ - 3^{ÈME} ÉCHEVINE



- Rue Bruyère de Virginal 73, 1460 Ittre - Virginal
- 0496/34 50 63 - l.goretz@ittre.be

Sport et R.C.A. - Jeunesse - Emploi - Economie - P.M.E. - Bien-être animal - Commerce et Commerce équitable

JACQUES WAUTIER - 4^{ÈME} ÉCHEVIN



- Rue du Sart 45, 1460 Ittre
- 0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Travaux - Ruralité - Agriculture - Solidarité internationale

FRANÇOISE PEETERBROECK - PRÉSIDENTE DU CPAS



- Rue Jean Jolly, 4, 1460 Ittre
- 0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Présidente du CPAS - Affaires sociales - Assuétudes et santé - Petite enfance - Budget - Finances - Marchés publics



PARTICIPEZ À DES PROJETS D'AVENIR POUR ITTRE

Depuis quelques années, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) fait vivre le territoire et met en œuvre 30 projets pour améliorer le cadre de vie à Ittre.

Une **maison rurale à Haut-Ittre** pour les associations, la mise en valeur des **sentiers et paysages** du territoire, la réhabilitation du site des **anciennes marbreries de Fauquez**, le développement d'un **réseau de modes doux** qui traverse l'entité, la création d'un **quartier nouveau au centre d'Huleu**, Les **jeux intervillages d'Ittre**, ...

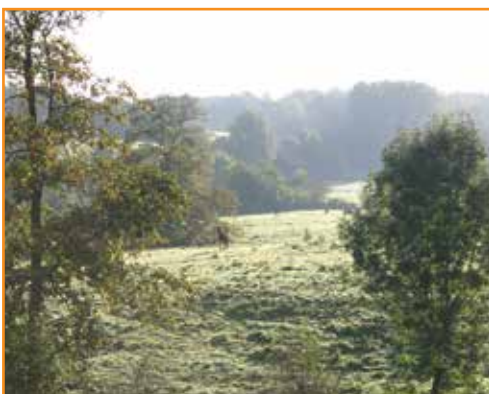
La CLDR d'Ittre est une commission de citoyens et d'élus qui construisent ensemble des projets pour le développement de notre belle entité. La commission se réunit environ 4 fois par an et est composée de 60 membres (dont 1/4 d'élus).

Si vous aussi vous avez envie d'agir pour nos villages en participant à la réalisation de projets variés, de donner votre avis, de vous mobiliser pour des actions concrètes, la CLDR est le lieu adéquat.

Plus d'info : <https://www.ruralittre.info/>

Rejoignez-nous : en envoyant votre formulaire de candidature complété **avant le jeudi 31 janvier 2019** à : Michael PLUIJGERS (Fondation Rurale de Wallonie) / m.pluijgers@frw.be / Rue de Clairvaux, 40 bte1, 1348 Louvain-La-Neuve

> **Jacques Wautier,**
Échevin de la Ruralité



Commission Locale de Développement Rural

— Formulaire de candidature —

Nom : Prénom :

Adresse mail :

Date de naissance : Genre : F - H

Adresse :

Village :

Téléphone et/GSM (ou bureau) :

Profession / secteur d'activité / Occupation :

Associations ou groupements ittrois dont je suis membre :

Mandat politique ou autre (présidence d'une commission, etc.) :

Hobbies, centres d'intérêts :

.....

Depuis combien de temps habitez-vous Ittre ?

Quelles sont vos motivations à devenir membre de la CLDR d'Ittre ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



URBANISME - INFORMATIONS

La mission du service de l'urbanisme est, dans un premier temps, d'accueillir, de guider et de conseiller tout citoyen désirant mener un projet de construction, de transformation ou de rénovation sur notre territoire.

Ensuite gérer l'aménagement du territoire sur le plan urbanistique par la délivrance des permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, certificats d'urbanisme...

Mais aussi répondre aux demandes de renseignements urbanistiques des notaires et des architectes.

N'hésitez pas à nous faire part de votre projet dès sa conception et surtout avant sa mise en œuvre.

Sans Rendez vous :

- Ouvert du mardi au vendredi de 09:00 à 12:00.
- Permanence les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 11h.
- Permanence le deuxième mercredi du mois de 16h à 19h.

Rue de la Planchette, 2, 1460 Ittre

Tél : 067/79 43 44 / Fax : 067/64.70.44

E-mail : urbanisme@ittre.be / Site : www.ittre.be

Membres du service :

- Pierrette DISTER / Cathleen RIBESSE
- Responsable du Service : Adeline BINGEN
- Échevin : Pascal HENRY - p.henry@ittre.be

> Pascal Henry, Échevin de l'Urbanisme



COMMUNE D'ITTRE

ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉCRET DU 6 FÉVRIER 2014 RELATIF À LA VOIRIE COMMUNALE ET CODE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (CODT)

Demande de permis d'urbanisme avec déplacement des sentiers n°52, 77, 78 et 79 repris à l'Atlas des Chemins de Virginal, situés rue de Samme à 1460 Virginal, sur les parcelles cadastrales 3^{ème} Division, Section B4, n°599K, 607C, 610F et 621R sollicité par M. AUTHOM demeurant rue Grégoire Wincqz 76 à 7060 SOIGNIES.

Enquête publique : du 02/01/19 au 31/01/19, période durant laquelle le dossier peut être consulté au service urbanisme, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre pendant les heures de service soit du mardi au vendredi de 9 à 12h, le mercredi 09/01/19 de 16 à 19h, et les samedis 05 et 19/01/19 de 9 à 11h.

Tout tiers intéressé peut adresser ses observations/réclamations par télécopie/courrier ordinaire au Collège communal du 02/01/19 au 31/01/19. Toutes les informations relatives à cette enquête sont consultables aux valves communales.



LE NOUVEAU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL WALLON, LE S.D.T.

La Wallonie s'est lancée dans l'élaboration d'un outil, d'une vision, permettant de maîtriser son développement, en relevant les principaux enjeux territoriaux, les perspectives et les besoins en termes sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ainsi que les potentialités et les contraintes du territoire.

Se positionner et structurer, anticiper et muter, desservir et équilibrer, préserver et valoriser sont autant d'actions et d'objectifs, de principes de mise en œuvre pour structurer notre territoire de manière durable.

Afin de répondre aux défis de demain, notre commune va adopter favorablement ce Schéma de Développement Territorial.

« De la Justesse des choix opérés et de la qualité de son aménagement dépendent la prospérité, le cadre de vie et le bien-être de ses habitants »



Sources : Spw – informations : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/amenagement/sdt

> Pascal Henry, Échevin de l'Urbanisme



MOBILITÉ ET SI ON MONTRAIT L'EXEMPLE ??



Chaque début d'année rime avec de bonnes résolutions. Il y en a une qui pourrait porter ses fruits pour toute la commune c'est « et si je montrais l'exemple en roulant moins vite ».

Chiche !!!! Si chacun(e)s d'entre nous levait le pied, nous obligerions les personnes qui nous suivent à en faire de même...

Faisons en sorte que les usagers faibles soient en sécurité dans nos villages...

Menons une réflexion commune pour les endroits dangereux et réfléchissons ensemble à des solutions faisables pour une mobilité responsable et sécurisée.

Qu'en pensez-vous ???

Service mobilité : 067/79 43 37.

Echevine de la mobilité : f.mollaert@ittre.be ou 0474/23 12 64.

> **Fabienne Mollaert,**
Echevine de la Mobilité



TRUCS ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Saviez-vous que la cuisson représente 3 % de la consommation d'énergie totale des ménages wallons ?

Que la cuisine soit pour vous une corvée ou un art, le grand principe pour cuisiner de manière économique est de chauffer les aliments et pas ce qu'il y a autour.

- Utilisez une casserole à pression chaque fois que c'est possible. Cela vous permettra de réduire le temps de cuisson de 40 à 70 %.
- Cuisez les aliments dans le moins d'eau possible et diminuez la source de chaleur dès que le point d'ébullition est atteint.
- Une casserole sans couvercle triple la consommation d'énergie.
- Sortez les aliments du réfrigérateur un quart d'heure avant la cuisson. Ils cuiront avec moins d'énergie.
- Préparez les potages sous forme concentrée. La cuisson est plus courte et le volume à surgeler et à stocker est moins important.
- Faites dégeler vos produits surgelés en les plaçant la veille, dans leur emballage d'origine, dans la partie la moins froide du réfrigérateur.

A bon entendre...



> **Fabienne Mollaert,**
Echevine de l'Énergie



L'ENVIRONNEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS



Cette fin d'année 2018 a été synonyme de plusieurs dépôts sauvages. Qu'il s'agisse de dépôt de matériaux de constructions, d'Eternit ou de pneus, ceci reste inadmissible !!!! Mais il y a aussi tout

une série d'incivismes qui sont tout aussi importants.

Notre belle commune mérite mieux, c'est pour cela que nous allons être très vigilants et que nous ferons tout ce qui est possible pour punir et supprimer de tels faits.

Si vous constatez de tels dépôts sauvages n'hésitez pas, Prévenez nous !! Pour ce faire, vous pouvez télécharger l'application Betterstreet, nous serons rapidement prévenus et le dépôt sera localisé.

BetterStreet

- Service environnement : 067/794349
- Service travaux : 067 64 85 10
- Secrétariat général : 067/79 43 43
- Echevine de l'environnement : f.mollaert@ittre.be

C'est l'affaire de tous, ensemble on y arrivera...



> **Fabienne Mollaert,**
Echevine de l'Environnement



MOI JE LE FAIS ET VOUS ?

Vous avez envie d'agir pour une Wallonie Plus Propre, et Ittre en particulier?

Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, rejoignez les Ambassadeurs de la Propreté !

Pour vous inscrire, rdv sur le site <https://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs> où deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous vous inscrivez seul ou avec d'autres personnes, en cliquant sur « **Je deviens Ambassadeur de la Propreté** »,
- soit vous rejoignez une équipe existante en cliquant sur « **Je rejoins une équipe d'Ambassadeurs de la Propreté** ».

Ensuite, signez la Charte de l'Ambassadeur de la Propreté et choisissez, sur la carte, la zone que vous souhaitez entretenir.

Service environnement : 067/79 43 49

Echevine : f.mollaert@ittre.be

> **Fabienne Mollaert, Echevine de l'Environnement**



TRAVAUX

RÉPARATION DU TOIT DE LA FORGE



RÉFECTION DE LA RUE DU PETIT PARADIS



> **Jacques Wautier, Echevin des Travaux**



GRANDE AFFLUENCE POUR LES COLIS DE NOËL

Il est de tradition de remettre en fin d'année un colis de Noël pour nos aînés

Composé avec des produits achetés chez nos commerçants, nos artisans et du commerce équitable, il reçoit un très bon accueil mais c'est aussi l'occasion d'une rencontre, de souvenirs, etc. . . .

1035 colis ont été distribués à nos aînés, à la Maisonnée et au CPAS et 316 pour les homes.

> **Christian Fayt,**
Échevin des Aînés



PREMIER VOYAGE DES AÎNÉS 2019

**JEUDI 7 MARS : CHÂTEAU DE VÈVES
ET VISITE D'UNE AUTRUCHERIE**



PROGRAMME:

- visite du château (accueil avec croissant et café)
- repas à l'autrucherie (barbecue d'autruche)
- visite de l'élevage, puis crêpe aux oeufs d'autruche et café

DÉPART :

- Virginal plateau du tram - 8 heures
- Ittre - 8heures 15

PRIX : 45 euros

RÉSERVATION : obligatoire - Arthur Deghorain
(0475-598605)

Le paiement anticipé doit se faire sur le compte BE72
091000153916 administration communale (communication Vèves)

> **Christian Fayt, Bourgmestre**
Échevin des Aînés



DÉCÈS DE NOTRE DERNIER COMBATTANT



Ce vendredi 4 janvier un adieu émouvant était organisé par les sections patriotiques de notre commune à l'égard de notre dernier combattant de la Guerre 1940-1945 : Emile Godard.

Emile, est originaire de Herve, il a seize ans quand la guerre éclate, il s'engage dans la résistance, puis poursuivra la guerre en guidant les américains dans les Fagnes et ensuite comme volontaire de guerre ce qui lui fera connaître l'Allemagne et la Tchécoslovaquie.

Résident avec son épouse à la résidence du Privilège, il assistait à toutes les commémorations patriotiques de la commune et ce à la grande fierté de nos sections locales.

Ce 5 août, nous fêtons à Haut-Ittre les noces de platine pour ses 70 ans de mariage avec Pélagie (Suzanne) De Tobel.

> **Christian Fayt, Bourgmestre**
Échevin des Associations patriotiques



EXPRESSION POLITIQUE IC

Les membres du groupe **Ittre Citoyen** vous souhaitent une **Belle et heureuse année 2019!** Que celle-ci vous voie en bonne santé et heureux dans notre beau village où il y fait bon vivre. Vos conseillers communaux (Ferdinand Jolly, Hélène de Schouteete, Daniel Vankerkove, Axel François et Pascale Carton) et vos conseillers CPAS (Isabelle Godfroid, Chantal Vanvarebergh et Thierry Wyns) s'engagent pour vous entourer d'une équipe dynamique, attentive, active et vigilante.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE COMMUNALE AUTONOME

Lors du dernier Conseil communal, les nouveaux conseillers ont eu à se prononcer sur la composition du nouveau conseil d'administration de la Régie communale autonome (RCA) qui a en charge la gestion des infrastructures sportives de notre village.

Suite à la réforme concernant les institutions para-communales, la représentativité des clubs sportifs au sein du conseil d'administration a été diminuée. Ce qu'a regretté à plusieurs reprises Ferdinand Jolly, ancien président de la RCA. Cet outil qu'est une régie communale autonome (RCA) n'a de sens que dans la mesure d'une bonne collaboration avec les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, la nouvelle majorité apparentée socialiste/MR a nommé au sein du nouveau conseil d'administration de la RCA, en lieu et place des clubs sportifs, deux « experts»

indépendants dont la « connaissance du monde sportif sera garante de plus de transparence et d'éthique ». Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est que ces deux « experts » ont été désignés sans aucun appel à candidature, dans le huis clos du Collège communal et figuraient sur les listes . . . Ensemble Pour Ittre (EPI) et MR aux élections communales.

Ce qui choque le Groupe IC, c'est le manque d'ouverture vers les réels acteurs de terrain pour gérer au mieux une institution de l'importance de la RCA.

Les IC veulent dénoncer qu'un poste d'administrateur au sein de cet organisme ne soit en fait qu'un lot de consolation pour des candidats moins chanceux aux élections communales. Est-ce vraiment sérieux ??

> **Ittre Citoyen**



EXPRESSION POLITIQUE PACTE

PACTE

Participation Alternative Citoyenne de Transition Ecologique

Vous souhaitez une année 2019 pleine

D'engagements citoyens, culturels et créatifs

De transition écologique

De petits et de grands bonheurs de la vie.

PACTE

Se mobilise dans ce sens

Nous étions très nombreux à la manifestation en faveur du climat le 2 décembre dernier.

Nous sommes intervenus au dernier conseil communal :

- pour une nourriture saine, naturelle et locale dans les repas proposés par le CPAS pour nos écoles, les repas à domicile, les réceptions, . . .
- pour une Régie Communale Autonome (qui gère les infrastructures sportives) avec une réelle représentation, non politisée, des associations sportives au Conseil d'Administration
- pour dénoncer l'absence d'investissements en faveur des économies d'énergies et des énergies renouvelables et de la transition écologique de manière générale dans le budget communal 2019.

> **Pour Pacte**
Hedwige Tavernier, Pol Perniaux, Luc Schoukens



LE BUDGET 2019 DE NOTRE COMMUNE



SERVICE ORDINAIRE

RECETTES

Les recettes, à l'exercice propre, s'élèvent à **10.593.570,29 €**, soit 300.000 € en plus qu'au budget initial 2018, ce qui représente une augmentation de 3 %.

Quelles sont les modifications :

- I.P.P. + 33.000 €
- Force motrice + 40.000 € (reprise des papeteries)
- Précompte immobilier – 50.000 €
- Plan Marschall + 85.000 €
- Dividendes gaz et électricité + 85.000 €
- Interventions des parents pour les classes de neige organisées un an sur deux + 27.000 €
- Augmentation du nombre de repas livrés dans les écoles par le C.P.A.S. + 10.000 €
- Subventions de la F.W.B. + 18.000 €
- Recettes APE en extrascolaires + 10.000 €
- Facturation de divers services + 18.000 €
- Recettes APE pour le P.C.S. + 11.000 €

Notons également que le budget initial 2019 s'est ouvert avec 416.443 € de boni de l'exercice précédent.

Le montant global des recettes pour 2019 est de 11.016.210,63 € (Exercice propre et exercices antérieurs).

DEPENSES

Les dépenses, à l'exercice propre, s'élèvent à **10.494.625,86 €**, soit une augmentation de 535.000 €, ce qui représente 5 % en plus qu'en 2018 mais seulement 2 % par rapport à 2017.

Cette augmentation des dépenses est due :

- Augmentation des charges de personnel de 222.000 €, soit 5 % :
 - Indexation de 2 % de tous les traitements. Quand on sait que le poste traitement est de 4.845.000 €, cela représente une somme importante sans qu'aucun recrutement nouveau ne soit opéré
 - Recrutement d'un DPO mi-temps pour répondre au règlement général de protection des données
 - Augmentation des heures budgétisées en extrascolaire et en surveillance
- Augmentation des frais de fonctionnement de 100.000 €, soit 5 % :
 - Organisation des classes de neige un an sur deux + 48.000 €
 - Frais informatiques à l'administration générale + 32.000 €
 - Précompte immobilier du centre sportif + 8.000 €
- Augmentation des dépenses de transfert de 230.000 €, soit 8 % :
 - Dotation à la zone de police + 78.500 €
 - Dotation à la zone de secours + 27.000 €
 - Dotation au C.P.A.S. + 27.000 €
 - Subvention liée au prix pour la RCA + 95.400 €
 - Fin de la réduction de 10 % des subsides aux associations

Les dépenses de dettes sont stables, il n'y a pas eu de nouveaux emprunts.

Une provision de 20.000 € est constituée dans le cadre du Pacte d'Excellence.

Le montant global des dépenses pour 2019 est de 10.549.112,10 € (Exercice propre et exercices antérieurs).

CINQ CHIFFRES IMPORTANTS :

- Total général des recettes : 11.016.210,63 €
- Total général des dépenses : 10.549.112,10 €
- Résultat de l'exercice 2019 : + 467.098,53 €
- Prélèvement pour l'extraordinaire : - 199.745,57 €
- Résultat final pour l'exercice 2019 : + 267.352,96 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE

RECETTES

- Prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire 199.745,57 €
- Subvention du SPW pour l'étude du P.C.D.R. 22.806,30 €

Soit un total de 222.551,87 €

DEPENSES

- Centre administratif (maintenance bâtiment, informatique, mobilier...) 70.500 €
- Charroi et équipement du service travaux 35.000 €
- P.C.D.R. 22.806,30 €
- Traitement contre l'humidité à l'école de Virginal 10.000 €
- Subvention extraordinaire à la Fabrique d'église Saint Laurent de Haut-Ittre 9.200 €
- Annuités d'épandage 62.545,57 €
- Aménagement extérieur de la crèche et de la plaine de jeux – pose de clôture 12.500 €

Soit un total de 222.551,87 €

> **Françoise PEETERBROECK,**
Présidente du C.P.A.S.,
Echevine du Budget et des Finances



DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE 2019



2019 est la première année de cette nouvelle législature. Au vu de la courte période entre l'installation de la nouvelle majorité et la date du conseil communal consacré au budget, le projet de budget 2019 que le collège communal vous présente est un budget de transition.

On peut considérer que ce budget est raisonnable et permet d'assurer la continuité, tant au niveau du personnel qu'au niveau du fonctionnement.

Afin de ne pas alourdir nos dépenses de personnel, les demandes pour de nouveaux engagements feront d'abord l'objet d'un examen minutieux pour déterminer leur absolue nécessité. Notre volonté première est d'abord de maintenir prioritairement l'emploi à son niveau actuel.

Ce budget dégage un boni à l'exercice propre de 98.944 €.

L'axe principal de la politique générale développée par ce nouveau collège a été notamment :

- Le maintien du taux actuel des taxes communales dont notamment l'I.P.P. et le Pr.I.
- Le relèvement de 10 % des subsides aux associations qui font vivre notre village
- L'engagement d'un ½ ETP (DPO) pour répondre aux directives relatives au RGPD

- Le maintien de divers services rendus à la population comme la distribution des colis aux aînés, les chèques pouvoirs d'achat, les sacs poubelle gratuits, le minibus « Trans'lttre », ...
- Le maintien de l'intervention communale dans certains frais pris en charge par exemple par les parents des enfants fréquentant nos écoles ou par les utilisateurs du centre sportif,

Le budget extraordinaire s'élève à 222.551,87 €. Il reprend certains investissements urgents et indispensables et se veut raisonnable comme pour l'ordinaire, pour démarrer 2019 avec prudence.

Les dossiers entamés sous la précédente législature seront bien entendu poursuivis ou finalisés cet exercice, dont notamment :

L'aménagement des abords de la crèche de Virginal

Le traitement contre l'humidité des bâtiments administratifs, des écoles et du CPAS

La gestion des archives de l'administration.

Il est impératif pour le collège communal, d'avoir une réflexion globale sur les finances de notre commune avant d'entamer tout nouveau dossier, d'avoir une vue globale sur les coûts (investissement et fonctionnement) de tous les projets qui feront partie de notre programme pour les six années à venir, d'identifier les demandes de subsides et partenariats possibles pour leurs financements, ...

> **Françoise PEETERBROECK,**
Echevine du Budget et des Finances



JOBS À L'APPEL 2019!

Tu as entre 15 et 18 ans et tu souhaites t'occuper, pendant les vacances d'été, tout en étant défrayé!



Participe dès maintenant à la création d'un collectif de jeunes se rendant disponible pour effectuer des petits travaux sur les communes de Tubize, Rebecq, Ittre et Braine-le-Château. Il s'agit d'effectuer différents types de travaux pour les entreprises et les particuliers durant les mois de juillet et août : jardinage, peinture, nettoyage, car-wash, courses, promenade d'animaux,...

RÉUNION D'INFORMATION

- **Quand ?** Mercredi 27 février 2019 à 15h30
- **Où ?** Salle B (1er étage de l'administration communale de Tubize), Grand'Place 1 – 1480 Tubize

INTÉRESSÉ ? CONTACTE-NOUS VITE !

Cédric Deprit - « Jobs à l'Appel » - 24, rue Ferrer – 1480 Tubize
Tél. : 02/355.26.67
Mail : jaa@planj.be / Site : www.planj.be

> **Lindsay Gorez,**
Échevine de la Jeunesse



LE BUDGET 2019 DE NOTRE C.P.A.S.



L'EXERCICE BUDGETAIRE DANS LES CHIFFRES

Le budget 2019, en prévision de recettes et de dépenses à l'ordinaire, s'élève à un montant de 2.889.986,45 € alors qu'en 2018, le budget initial était de 2.818.806,11 €, soit une augmentation de 71.180 €.

Ce budget 2019 a été calculé au plus juste, aussi bien pour les dépenses que pour les recettes et en maîtrisant au maximum tous les postes de dépenses.

Le montant de l'intervention communale passe de 1.059.218 € au budget ajusté de 2018 à 1.088.136 € au budget initial de 2019, soit une augmentation de 28.918 €, ce qui représente une augmentation de la dotation communale de 2,8 %.

LES SERVICES

La crèche de Virginal a été budgétisée dans son entièreté pour 2019.

Le service des accueillantes est transféré, à partir du 1er janvier 2019, vers le C.P.A.S. de Braine-le-Château, tout en conservant une priorité pour l'accueil des enfants ittrois.

Sur injonction de Fedasil, une I.L.A. sera fermée à partir du 1er janvier 2019, ce qui nous permettra de récupérer le logement qui est propriété du C.P.A.S. et de pouvoir mettre à disposition un logement social supplémentaire.

LES DEPENSES

Pour ce qui concerne les frais de personnel, ils représentent 1.938.308 €, soit un peu plus de 67 % du budget.

Il est à noter :

- Indexation de 2 % de tous les traitements
- Dans le cadre de la mise en place du R.G.P.D., il est prévu pour 2019, en synergie avec l'administration communale, l'engagement d'un D.P.O. pris en charge pour moitié par le

C.P.A.S. Le coût de cet engagement mi-temps a été budgétisé pour toute l'année 2019.

Toutes les subventions possibles en matière de personnel sont sollicitées (points A.P.E., Maribel social, ...).

Il est vrai que dans ce budget, le poste traitement reste considérable.

Mais le but premier du C.P.A.S. étant le service aux citoyens ittrois, il est tout à fait concevable que la masse salariale soit importante car comment pouvoir rendre des services sans personnel.

En ce qui concerne les frais de fonctionnement, ils sont très bien maîtrisés. Ils représentent dans ce budget 368.626 €, soit 12,5 % du budget 2019, même pourcentage qu'en 2018.

Pour ce qui concerne les frais de transferts, ils représentent 575.462 €, soit 20 % du budget alors qu'ils étaient de 635.561 € en 2018 et représentaient 22,5 % du budget. Ces frais de transfert sont concentrés principalement sur l'aide sociale, la réinsertion socioprofessionnelle et les ILA. Mais, comme chaque année, il est très difficile d'estimer les dépenses d'aide sociale qui varient en fonction du nombre de demande. Les montants inscrits dans ces fonctions risquent donc de devoir être revus en modification budgétaire.

LES RECETTES

Pour ce qui concerne les recettes, elles sont en légère augmentation par rapport aux années précédentes.

LES SERVICES

Le service social - Il est toujours très consulté et le nombre de demande et de dossier a augmenté en 2018. Qu'en sera-t-il en 2019 ? L'impulsion particulière donnée au service réinsertion permet pourtant de réduire sensiblement les dépenses d'aide sociale.

Le service énergie - Grâce à la collaboration des 4 CPAS de l'ouest du Brabant wallon, un tuteur énergie est à notre disposition, il travaille un jour par semaine à l'itre.

Il conseille judicieusement les usagers du C.P.A.S. pour éviter toute consommation excessive d'énergie (changements d'installation, primes permettant de réduire le coût des investissements, trucs et astuces utiles pour la réduction de la consommation, ...).

Les ILA sont en 2019 au nombre de 3. Elles pourront accueillir 11 personnes.

Les aides familiales permettent aux personnes âgées de rester à la maison et de ne pas devoir rejoindre une maison de repos. Ce service combiné au service repas à domicile est très apprécié. Près de 7.000 heures sont facturées chaque année.

Le service repas est toujours très sollicité.

Plus de 18.000 repas sont servis dans les écoles et quelques 8.000 sont livrés à domicile chaque année.

La MCAE - qui compte 24 lits, est toujours au complet. Malheureusement, ce service montre toujours une situation déficitaire. Etant lié à l'ONE, une série de règles nous sont imposées comme le montant à facturer aux parents, les jours d'absence des enfants qui ne peuvent être facturés, le nombre de puéricultrices, ...

La crèche de Virginal qui peut accueillir 18 enfants est maintenant budgétisée pour une année complète.

Le service de réinsertion - permet de remettre le pied à l'étrier pour certains bénéficiaires de l'aide sociale. Ces personnes qui ne bénéficient de rien, excepté le RIS, peuvent être engagées dans le cadre d'un article 60 ou 61 (mise au travail dans le secteur public ou associatif et privé) et ainsi retrouver leurs droits ou mieux encore trouver un travail.

L'impulsion toute particulière donnée à ce service chaque année sera maintenue.

Le service des accueillantes est transféré vers le C.P.A.S. de Braine-le-Château tout en conservant une priorité pour l'accueil des enfants ittrois.

Le C.P.A.S. continuera bien évidemment à remplir ses missions obligatoires, à savoir : l'aide sociale, la réinsertion socio professionnelle, les aides énergie et les aides en logement.

Mais le C.P.A.S. ne se contentera pas de ne remplir que ses missions obligatoires, il maintiendra une série de services aux citoyens, à savoir : les repas (à domicile et dans les écoles), le service accueil de la petite enfance, les aides familiales et les initiatives locales d'accueil pour les demandeurs d'asile.

Le CPAS maîtrise ses dépenses au maximum, que ce soit les frais de fonctionnement ou les frais de personnel, mais en réalité il n'a que très peu de marge de manœuvre. Nous dépendons de toute une série d'institutions subsidiaires qui peuvent à tout moment changer les règles de subventionnement. Qu'en sera-t-il des points A.P.E. fin 2019 ?

> **Françoise PEETERBROECK,**
Présidente du C.P.A.S.



TROUVER SON CHEMIN DANS LES DÉDALES DE L'ADMINISTRATION WALLONNE : L'ABC DES DÉMARCHES

Vous rénovez votre maison, contestez une taxe ou cherchez une subvention pour l'entretien de vos haies ? En quelques clics le **Catalogue des démarches** vous guide dans les dédales de l'administration et vous fournit l'information claire et précise dont vous avez besoin.

Face aux multiples acteurs institutionnels et aux différents sites administratifs, trouver la bonne information reste encore trop souvent un parcours du combattant ! C'est pour simplifier la vie des usagers, en les guidant dans leurs recherches, que la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) ont créé le Catalogue des démarches.

Alimenté par les différentes administrations compétentes, qui décrivent elles-mêmes les démarches spécifiques qu'elles proposent à leurs usagers, le Catalogue est une porte d'entrée unique vers les services de l'administration wallonne et de la FW-B.

Qu'il soit citoyen, entreprise ou asbl, l'utilisateur y trouve une infor-

mation précise et actualisée, en fonction de son profil et de ses besoins (recherche d'une prime, demande d'agrément...) plutôt qu'en fonction de l'administration compétente. Il peut utiliser un moteur de recherche «à la Google», alimenté par des mots-clés aussi courants que «châssis» ou «parking» ! Les démarches (obligations à remplir, droits à faire valoir, etc.) sont organisées selon la logique de l'utilisateur, via des thématiques simples et parlantes, et via des ensembles cohérents de démarches (acheter une maison, demander l'étalement d'une taxe régionale ou une licence de chasse...).

Les usagers peuvent consulter le Catalogue via la rubrique ABC des démarches reprise sur le portail de la Wallonie www.wallonie.be/demarches

Les personnes qui souhaitent de l'aide ou préfèrent un contact direct peuvent également téléphoner au 1718 ou se rendre dans un Espace Wallonie pour effectuer leurs démarches en ligne.



Retrouvez cette information et bien d'autres dans le magazine «Vivre la Wallonie» : <http://www.wallonie.be/fr/vivre-la-wallonie>



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

L'Administration communale d'Ittre participe à nouveau à la campagne de stérilisation des chats errants de la Région Wallonne, en vue de stabiliser la population féline sauvage de la commune.

Une convention a été signée avec l'asbl « Les amis des Animaux » à Feluy, qui a répondu à l'appel à projet et qui propose les services suivants :

- La stérilisation ou la castration d'un chat en bonne santé pouvant être remis dans son lieu de capture ; ceux-ci seront munis d'une entaille à l'oreille ET d'une puce électronique « anonyme » (= enregistrement au nom de l'association). Si un chat est malade et peut être soigné, il sera conservé le temps des soins et remis ensuite sur son lieu de capture.
- Ou l'euthanasie d'un animal gravement malade, ne pouvant être soigné et remis sur son lieu de capture, ainsi que les frais d'incinération.
- Des cages-trappes sont mises à la disposition des demandeurs ; elles sont à retirer au siège de l'association ou à un endroit désigné de commun accord. Une caution de 20 €/cage sera demandée et restituée si la cage est remise propre et en bon état.
- Le transport des animaux auprès du vétérinaire, pour le cas où les demandeurs ne peuvent l'assurer.



Cette campagne concerne uniquement la prise en charge des chats errants (le vétérinaire vérifiera le statut errant de l'animal afin d'écartier les abus) et aura lieu jusqu'au 31 mai 2019.

Si vous êtes confrontés à la prolifération des chats errants à proximité de votre habitation ou si vous connaissez des endroits de la commune concernés par ce problème, veuillez prendre contact avec :

LES AMIS DES ANIMAUX a.s.b.l. - Tienne à Coullons 12 - 7181 FELUY

Pour tous renseignements : 064/55.58.98

(les lundis, mercredis, jeudis et samedis, de 11 à 14 h, les mardis et vendredis de 13 h à 14 h 30, du lundi au vendredi, de 16 h à 18 h).

> **Lindsay Gorez, Echevine du Bien-être animal**



RECYPARCS : HORAIRES

Changement des horaires d'ouverture des recyparcs : depuis le 1^{er} janvier 2019 les recyparcs sont ouverts au public :

- Du lundi au vendredi de 10h à 17h15
- Le samedi de 9h30 à 17h15



LA POPULATION ITTROISE

Au 31 décembre 2018 notre population comptait 6.876 habitants dont 3.547 femmes et 3.329 hommes.

33 nationalités sont présentes dont :

- 6355 belges,
- 144 français
- 109 italiens
- 60 roumains
- 51 portugais
- 30 espagnols
- 29 polonais

Il y a eu :

- 25 mariages et 18 divorces
- 30 cohabitations légales et 6 cessations
- 56 naissances et 102 décès.

> **Christian Fayt**
Officier de l'État-Civil



Prochain Conseil communal :

22 JANVIER 2019 – 19H
GRAND PLACE, 2 ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**

